

## 72 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'ENSMM - Attribution de bourses dans le cadre du Programme n+i

*Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :*

### I - Contexte

Depuis 2003, la Ville verse à l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) une subvention annuelle destinée à financer des bourses pour des étudiants étrangers recrutés dans le cadre du Réseau n+i.

L'ENSMM, pôle national des formations d'ingénieurs dans les domaines de la micromécanique et des microtechnologies, est largement ouverte sur l'Europe et le monde, tant au niveau des formations, des activités de recherche que des relations avec les entreprises. L'attractivité internationale est un élément important de la reconnaissance et du développement de l'école. Dans le cadre de ses partenariats internationaux, l'ENSMM participe au Réseau n+i, Engineering Institutes, association sans but lucratif reconnue d'intérêt général. Ce réseau fédère plus de 70 Grandes Ecoles d'Ingénieurs françaises situées dans plus de 50 villes en France et de nombreuses universités étrangères avec lesquelles des accords de coopération (voire de double diplôme) sont signés.

Le programme n+i vise à mieux préparer les étudiants à s'insérer dans les écoles et formations d'ingénieurs et à les aider à réussir leurs études en France. Les étudiants étrangers sont accueillis à l'aéroport et sont accompagnés à Besançon où ils réalisent un semestre de transition et d'adaptation, avec formation au Français par le CLA. L'ENSMM de Besançon est un lieu d'accueil reconnu par les étudiants internationaux grâce à ses formations spécifiques et à la qualité de l'accueil et de l'immersion culturelle qu'elle propose.

L'ENSMM sélectionne les étudiants du Programme n+i qui ont la meilleure formation pour intégrer l'Ecole et suivre les deux dernières années de formation en vue de l'obtention du Diplôme Ingénieur ENSMM. Les bourses financées par la Ville d'un montant de 300 € mensuels, sont destinées à aider l'ENSMM à attirer les meilleurs candidats qui ont le choix entre plus de 50 villes françaises où sont situées des Grandes Ecoles adhérentes au Réseau n+i.

### II - Propositions

Les bénéficiaires des bourses attribuées en 2011 et dont le financement est demandé pour 2011/2012 se répartissent selon le tableau ci-après :

Pays d'origine	Etablissement d'origine	Prénom Nom	Formation	Durée de financement
Russie	Université d'Etat des mines de Moscou	Mlle Ekaterina IVANOVO	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2011, l'étudiante suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2012	12 mois à compter de juillet 2011
Chine	Shenyang Ligong University	Tengfei MA	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2011, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2012	12 mois à compter de juillet 2011

Pays d'origine	Etablissement d'origine	Prénom Nom	Formation	Durée de financement
Inde	M S Ramaiah Institute of Technology	Karthik NAGESHWARA RAO	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2011, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2012	12 mois à compter de juillet 2011
Chine	College of Mechanical Engineering and Automation	Liang SUN	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2011, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2012	12 mois à compter de juillet 2011
Chine	Shanghai Maritime University	Wei ZHANG	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2011, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2012	12 mois à compter de juillet 2011
Russie	Université d'Etat d'Energétique d'Ivanovo	Nikolay VOROBYEV	Est actuellement en Semestre de cours à l'ENSMM jusqu'à janvier 2012, l'étudiant suivra un stage de février à juin 2012	12 mois à compter de juillet 2011

En cas d'accord, la somme totale, soit 21 600 €, sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400.

## Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- se prononcer sur ces attributions de bourses,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir avec l'ENSMM,
- décider le versement dans ce cadre d'une subvention de 21 600 € à l'ENSMM.

**«M. Pascal BONNET :** Je vais être rapide, bien entendu j'apprécie et je soutiens l'ENSMM qui est un fleuron de notre ville mais je vais dire ce que j'ai déjà dit à plusieurs reprises. On en a parlé encore en commission, il y a un progrès ; avant on donnait des bourses uniquement à des Chinois, maintenant il y en a encore 50 %. Il y a les choix de l'ENSMM je les respecte mais j'aimerais que la Ville ait une volonté politique pour essayer de faire en sorte que dans la logique de sa politique de coopération on incite à la formation d'ingénieurs pour des pays qui sont peut-être plus des partenaires naturels pour la France, au Burkina ou en Roumanie par exemple.

**M. LE MAIRE :** Monsieur BONNET je vous fais un aveu, je suis totalement d'accord avec vous. Ça devient un peu inquiétant, d'ailleurs tout le monde est d'accord. On ne va pas relancer le débat là-dessus mais je pense qu'il faut effectivement faire passer le message. Je m'en ferai le relais. Je pense qu'il y a d'autres pays qui sont économiquement plus fragiles que la Chine et dont on pourrait aider les étudiants. Je pense d'ailleurs que sur ce dossier-là M. BODIN ne devrait pas participer au vote, systématiquement

d'ailleurs pour l'ENSMM, M. BODIN étant directeur des études à l'ENSMM, je pense que ce serait bien qu'il ne vote pas.

**Mme Joëlle SCHIRRER** : Il y a des accords particuliers et les dossiers sont pré-triés par l'Université d'origine pour s'assurer que ce sont de très bons étudiants qui rejoindront l'école, et c'est un filtre qui garantit le succès des études mais la politique de la Ville n'est pas obligée d'adhérer à cela.

**M. LE MAIRE** : C'est ce que j'allais dire, moi j'entends bien cela. On a beaucoup de contacts avec la Chine, ce n'est pas le pays qui maintenant a le plus de difficultés pour envoyer ses étudiants étudier chez nous, il y en a beaucoup. Je ne sais pas si c'est les pays de l'Est ou les pays africains mais je pense qu'on devrait plutôt mettre en place des dispositifs d'aide pour des pays qui sont moins émergents. On ne peut pas dire que la Chine est un pays émergent quand même. Que ce soit l'Université qui choisisse oui, mais il y a un vieux précepte qui dit «qui commande paie», je crois qu'on peut dire quand même qu'on souhaiterait que ce soit des étudiants venant de pays qui ont de grandes difficultés parce que les universités chinoises sont très développées. On ne va peut-être pas prendre la Grèce et l'Espagne. Je suis d'accord avec cela.

**M. Nicolas GUILLEMET** : Je suis totalement d'accord. D'ailleurs j'invite mes collègues à suivre plus attentivement les politiques de relations internationales de la Ville de Besançon parce que nous le faisons déjà. On l'a voté il y a 6 mois, ce sont les bourses à partager et donc des étudiants palestiniens viennent étudier en France avec une bourse notamment de l'Université mais également de la Ville de Besançon.

**M. LE MAIRE** : Bien, pas d'oppositions ? C'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 16 décembre 2011.*